



- ZONAGE REGLEMENTAIRE**
- Contours de zones
- Zones urbaines**
- UA
 - Ua
 - Ub
 - UC
 - Uc
 - Ud
 - Ue
 - UeA
 - Ug
 - Uj
 - UjA
 - UjB
 - Up
 - Ut
- Zones à urbaniser**
- AUd
 - Alm
 - Aln
 - Als
 - Alj
- Zones Agricoles**
- A
- Zones Naturelles**
- N
 - Nj
 - Ns
 - Nta
 - Ntb
 - Ntc
- PRESCRIPTIONS PARTICULIERES**
- Emplacements Réservés
 - Orientations d'Aménagement et de Programmation
 - Constructions ou installations interdites le long des grands axes routiers (article L.111-6 du CU)
 - Espaces Bosés Classés
 - Zones Humides inventoriées (article L.151-23 du CU)
 - Éléments à protéger au titre de l'article L.123.1.7 : Zone bocagère
 - Éléments à protéger au titre de l'article L.123.1.7 : Petit Patrimoine
 - Éléments à protéger au titre de l'article L.123.1.7 : Haie d'arbres et d'arbustes
 - Éléments à protéger au titre de l'article L.123.1.7 : Ripisylve
 - Axe du linéaire de protection renforcée : commerces de détail et de proximité (art. L.151-16 CU)
 - Front concerné par le linéaire de protection renforcée : commerce de détail et de proximité (art. L.151-16 CU)
 - Axe du linéaire de protection simple : commerces et services (art. L.151-16 CU)
 - Front concerné par le linéaire de protection simple : commerces et services (art. L.151-16 CU)
 - Périmètres des dangers liés à l'existence des risques technologiques résultant de l'activité des établissements PICOTY : Zone n°1
 - Périmètres des dangers liés à l'existence des risques technologiques résultant de l'activité des établissements PICOTY : Zone n°2
 - Périmètres des dangers liés à l'existence des risques technologiques résultant de l'activité des établissements PICOTY : Zone n°3
 - Périmètres des dangers liés à l'existence des risques technologiques résultant de l'activité des établissements PICOTY : Zone n°4
 - Périmètres des risques liés à la canalisation de transport de gaz : Zone de dangers très graves
 - Périmètres des risques liés à la canalisation de transport de gaz : Zone de dangers graves
 - Périmètres des risques liés à la canalisation de transport de gaz : Zone de dangers significatifs










Plan Local d'Urbanisme
GUÉRET

4. ZONAGE GENERAL

4.2. Partie Sud

échelle 1 / 5000 ème

DOCUMENT EN VIGUEUR
APRES LA MODIFICATION N°1
ET LA DECLARATION DE PROJET N°1

APPROBATION DU PLU
Délibération du Conseil municipal du 23/06/2011

MODIFICATIONS, REVISIONS, MISES A JOUR, MISES EN COMPATIBILITE:
Modification n°1 : 30/09/2023
Déclaration de Projet n°1 : 30/09/2023



CAMPUS Développement
Centre d'affaires MAE, entrée n°4
27, route du Centre
63800 COURNON-OUVERGERNE
Tel: 04 73 45 19 44
Mail : urbanisme@campus63.fr